

Le musée de la Résistance «Georges Perraudin», à Saint-Honoré-les-Bains

- entretien avec M. et Mme Jault -



Vents du Morvan Magazine : Vous êtes, madame et monsieur Jault, fondateurs du musée d'Histoire de Saint-Honoré-les-Bains. Vous lui avez donné le nom de votre père. Pourquoi ?

Madame Jault : Permettez-nous tout d'abord de vous remercier d'ouvrir à ce musée, par cette interview, les colonnes de votre revue. C'est l'animation même de notre cité et au-delà, celle de notre région, qui en sera renforcée. Vous offrez là une aide remarquable.

Quant au souvenir de Georges Perraudin, il est la raison d'être de ce musée. Après la lecture du chapitre du livre de Jacques Canaud «Les Maquis du Morvan» intitulé «Un cas exemplaire de coopération entre population morvandelle et maquisards», comment ne pas sentir la nécessité de représenter ce haut lieu de la résistance morvandelle ? Lorsque l'on regarde les photographies représentant les cérémonies militaires du maquis Louis de juillet, août et septembre 1944, qui toutes se déroulent au pied de l'hôtel du Guet, comment ne pas honorer cet endroit où a soufflé le vent de l'histoire ?

Partie du musée consacrée aux affiches et tracts de la collaboration

De nombreuses armes ont été parachutées au Maquis Louis ; ici, U.D.42 américaine



Juillet 1944 :
salut au
drapeau
devant
l'hôtel du
Guet par le
Maquis Louis





▲ Façade de l'hôtel du Guet, devenu musée



▲ Tracts anglais et américains



▲ Affichette allemande de 1930 appelant le peuple allemand à se révolter

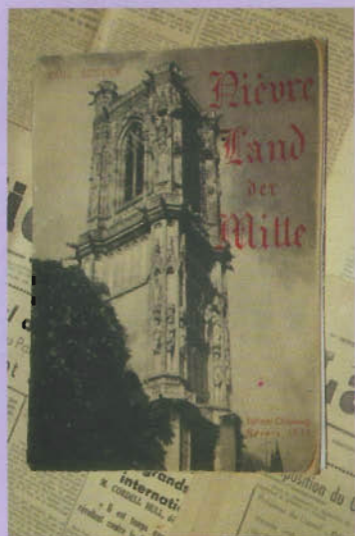
Sur le front, en 1915, peu de temps après avoir passé la deuxième partie du baccalauréat, titulaire de plusieurs citations, fondateur de l'hôtel du Guet, mon père, Georges Perraudin, a recueilli et caché les dirigeants de la résistance nivernaise. Avec monsieur Jean-Baptiste, instituteur à Préporché, il a permis aux jeunes de la région d'échapper au STO. Par deux fois il a sauvé Saint Honoré de représailles allemandes. Il a été le chef du groupe villageois de la ville. Il a ravitaillé des maquis. On a vanté son courage. Il a été cité au grand quartier général allié. Sans ce musée, que resterait-il de sa mémoire ?

V d M : C'est donc par devoir que vous avez réalisé ce musée. Pour ce faire il fallait posséder une documentation importante ?

Monsieur Jault : Conscient de vivre une période que je ne revivrai pas deux fois, j'ai soigneusement conservé dès 1939 journaux et revues achetés par mes parents ou par des proches. Mais c'est lorsque s'est présenté dans ma classe, au lycée de Nevers, un camarade juif, que ma passion pour l'histoire s'est soudain multipliée. Nous avions tous les deux treize ans. Lui avait fui l'Allemagne avec ses parents pour Strasbourg. De là, le classement de la ville dans la zone des armées les avait fait se réfugier plus loin encore : chez nous⁽¹⁾. C'est alors qu'avant sans doute beaucoup d'autres Français, j'ai pris conscience des tourments et tortures infligés par les nazis.

La débâcle passée, c'est notre fibre patriotique qui s'est retrouvée exacerbée par la présence allemande. A

la rentrée scolaire, nous avons commencé à déchirer les affiches allemandes ou collaboratrices appliquées sur les murs ; mais moi, lorsque cela était possible, je les ai décollées et conservées. Avec les fils d'un interprète de la préfecture, nous avons collectionné les tracts de la propagande des autorités en place. Imaginez ma joie de découvrir les premières «revues de la presse libre» lancées par les Anglais dans le secteur Sangsue, Vauzelles, Fourchambault, au milieu des champs de cousins agriculteurs.



▲ "Nièvre Land der Mitte" : livre d'un officier de la Kommandantur de Nevers, invitant les Allemands à visiter la Nièvre

Nevers en effet, centre d'une zone industrielle de moyenne importance, carrefour de livraison Nord-Sud (Paris / Vichy / Clermont-Ferrand)⁽²⁾ et Est-Ouest (Dijon / Saint-Pierre-des-Corps)⁽³⁾ a vu se déployer toutes les propagandes.

Les documents se rapportant à la Résistance dans la région nous ont été donnés par la famille de Paul Sarrette, chef du maquis Louis, par son adjoint le capitaine radio Kenneth

Mackenzie⁽⁴⁾, par des officiers et des membres de ce maquis.

Les photographies des cérémonies militaires prises en juillet, août et septembre 1944 sur la place du Guet à Saint-Honoré, l'ont été par madame Bourgeot, employée à la maison Prémery de Nevers, réfugiée après le bombardement du 16 juillet.

De nombreux souvenirs avaient été conservés par monsieur G. Perraudin ou ses amis : télégrammes, armes, cartes, certificats, brassards, etc ...

Enfin, des témoignages de toutes sortes ont été recueillis, écrits ou oraux. Ils concernent la prison et la Kommandantur de Nevers⁽⁵⁾, la Fondation du Comité départemental de la Libération de la Nièvre, l'installation du maquis aux Fraichots, etc.

L'exposition de milliers de documents et d'objets originaux n'a pas d'autre but que celui de plonger le visiteur dans un environnement tel qu'il lui donne la possibilité d'entrevoir le seuil de «la prison que la France était devenue».

L'éventail est grand : il va d'une affichette national-socialiste de 1930 remise par un officier allemand à un journaliste de Nevers, au témoignage d'une habitante de Fraichots madame Denys. C'est une lettre dans laquelle elle raconte à ses propriétaires, avant de payer son fermage, de sa manière simple et

BEKANNTMACHUNG

Nach eingehender Beobachtung des Verhaltens der französischen Bevölkerung im besetzten Gebiet habe ich festgestellt, dass der Grössteil der Bevölkerung in Ruhe seiner Arbeit nachgeht. Man lehnt die von englischer und sowjetischer Seite gegen die deutsche Besatzungstruppe angezettelten Attentate, Sabotageakte usw. ab, weil man genau weiss, dass sich die Folgen dieser Handlungen ausschliesslich auf das friedliche Leben der französischen Zivilbevölkerung auswirken.

Ich bin gewillt, der französischen Bevölkerung mitten im Kriege weiter unbedingt Ruhe und Sicherheit bei ihrer Arbeit zu gewährleisten. Da ich aber festgestellt habe, dass den Attentätern, Saboteuren und Unruhestiftern gerade von ihren engeren Familienangehörigen vor oder nach der Tat Hilfe geleistet wurde, habe ich mich entschlossen, nicht nur die Attentäter, Saboteure und Unruhestifter selbst bei Festnahme, sondern auch die Familien der namentlich bekannten aber flüchtigen Täter, falls diese sich nicht innerhalb von 10 Tagen nach der Tat bei einer deutschen oder französischen Polizeidienststelle melden, mit den schwersten Strafen zu treffen.

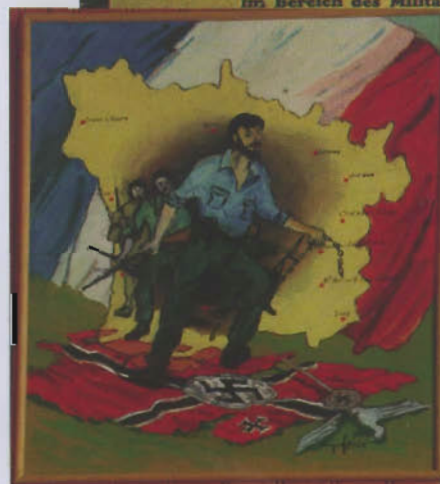
Ich verkünde folgende Strafen:

- 1.) Erschliessung aller männlichen Familienangehörigen auf- und absteigender Linie sowie der Schwager und Vettern vom 18. Lebensjahr an aufwärts.
- 2.) Überführung aller Frauen gleichen Verwandtschaftsgrades in Zwangsarbeit.
- 3.) Überführung aller Kinder der von vorstehenden Massnahmen betroffenen männlichen und weiblichen Personen bis zum 17. Lebensjahr einschliesslich in eine Erziehungsanstalt.

Ich rufe daher Jeden auf, nach seinen Möglichkeiten Attentate, Sabotage und Unruhe zu verhindern und auch den kleinsten Hinweis, der zur Ergreifung der Schuldigen führen kann, der nächsten deutschen oder französischen Polizeidienststelle zu geben.

Paris, am 10. Juli 1942.

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich.



▲ Affiche du général S.S. Oberg, annonçant des représailles terribles contre les familles de résistants

◀ Une toile de Guy Lépée : La Résistance nivernaise victorieuse sort de la clandestinité

franche, la vie des habitants au contact des maquisards.

Entre la rareté de la première pièce et la simplicité de la dernière, nous n'avons pas voulu ajouter le moindre commentaire qui pourrait risquer de faire œuvre de propagande. La vérité parle d'elle même.

V d M : Pour mettre en valeur toutes ces choses, combien de vitrines, de cadres, avez-vous fabriqué ?

M. Jault : Ce sont des dizaines et des dizaines. Il faut aussi améliorer, compléter. Un musée ne peut être une simple exposition, mais nous tenons à garder à cet ensemble une présentation disons artisanale. La France d'alors était éloignée du luxe et même du confort, la Nièvre et le Morvan plus encore. La disette, la faim, avaient fait leur réapparition. Des tracts photocopiés, des tickets de ravitaillement, des lettres d'adieu sont-ils vraiment à l'aise dans des vitrines pompeuses ? L'armée des ombres, les troupes disparates des maquis

AVIS

Après avoir observé l'attitude de la population française en zone occupée, j'ai constaté que la majorité de la population continue à travailler dans le calme. On désapprouve les attentats, les actes de sabotage, etc., tramés par les Anglais et les Soviétiques et dirigés contre l'armée d'occupation, et l'on sait que c'est uniquement la vie paisible de la population civile française qui en subirait les conséquences.

Je suis résolu à garantir d'une façon absolue, en pleine guerre, à la population française la continuation de son travail dans le calme et la sécurité. Mais j'ai constaté que ce sont surtout les proches parents des auteurs d'attentats, des saboteurs et des fauteurs de troubles qui les ont aidés avant ou après le forfait. Je me suis donc décidé à frapper des peines les plus sévères non seulement les auteurs d'attentats, les saboteurs et les fauteurs de troubles eux-mêmes une fois arrêtés, mais aussi, en cas de fuite, aussitôt les noms des fuyards connus, les familles de ces criminels, s'ils ne se présentent pas dans les dix jours après le forfait à un service de police allemand ou français.

Par conséquent, j'annonce les peines suivantes :

- 1.) Tous les proches parents masculins en ligne ascendante et descendante ainsi que les beaux-frères et cousins à partir de 18 ans seront fusillés.
- 2.) Toutes les femmes du même degré de parenté seront condamnées aux travaux forcés.
- 3.) Tous les enfants, jusqu'à 17 ans, hommes et des femmes, leurs mesures seront remises à la police allemande pour surveillance.

Donc, je fais appel à tous pour empêcher les attentats, les sabotages et le trouble et pour donner l'indication utile aux autorités de la police allemande d'appréhender les criminels.

Paris, le 10 juillet 1942.

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers



peuvent-elles être situées dans le même écrin que les gardes républicains ou les horse guards ?

V d M : Vous avez fait une place à part au gaullisme, à l'armée d'Afrique, aux camps de concentration, à la guerre du Pacifique.

M. Jault : Oui, ces données de l'histoire sont très nettement distinctes des autres événements politiques, militaires ou autres qui nous ont le plus marqués.

La première est le symbole inespéré d'une volte-face de la défaite à la victoire. La seconde concrétise la prochaine réconciliation nationale en montrant tous nos soldats animés d'un nouvel enthousiasme, réunis en une seule armée.

Panneau consacré au Gaullisme avec une croix de Lorraine fabriquée par un menuisier de Saint-Honoré-les-Bains



Comment ne pas faire une place importante à la guerre du Pacifique, connue par l'intensité de ses combats et débouchant sur l'ère atomique, sur l'atome, caché mais toujours menaçant.

Quant aux camps de concentration, toutes les formules ont été employées pour en montrer l'horreur. Mais le mépris n'est pas suffisant. C'est le retour à une telle bassesse qui doit être combattu sans relâche. Notre contribution à cette tâche est indispensable.

V d M : Aimeriez-vous faire un souhait en faveur de la passion qui vous anime ?

M. Jault : Ce serait que la revue «Vents du Morvan» souffle pour Saint-Honoré, pour son avenir sur cette place qui fut la place d'armes du plus beau, du plus fort, du plus important maquis du Nivernais et du Morvan : le maquis Louis⁽⁶⁾.

▲ Maquette du célèbre D.C.3 américain en version militaire, baptisé C.47 ou Dakota

► Affiche : destruction du nazisme par les alliés



(1) Nous avons recherché quel avait été son sort après la défaite. Nous n'avons pas retrouvé son nom parmi les déportés. On ignore le destin qui a été le sien.

(2) Relation privilégiée du gouvernement de Vichy avec mesures spéciales de la SNCF pour la protection du voyage des personnalités (surveillance des ponts, des gares, etc...)

(3) Relation permettant aux troupes allemandes de se déplacer d'Est en Ouest et d'Ouest en Est sans passer par Paris.

(4) Capitaine Baptiste dans la Résistance, a fait pour ses amis le récit de ses aventures en France dans un ouvrage intitulé « Le maquis Louis ».

(5) En particulier le témoignage de madame Becker, d'origine autrichienne, mariée à un officier allemand en l'église Saint Etienne de Nevers.

(6) Historique des unités combattantes de la Résistance de la Nièvre par le général de la Barre de Nanteuil – déclaration du colonel Roche.